



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DE L'ENERGIE SOLAIRE

Dossier de presse

AVRIL 2009



CMES

Sommaire

1. ENERPLAN, depuis 26 ans au service du solaire
2. Les Journées Européennes du Solaire,
15 et 16 mai 2009
3. La carte de France des Journées
4. La Conférence des Maires et des Elus
pour le Solaire, 14 mai à Paris
Le solaire, quelles nouvelles opportunités pour les
territoires ?
5. Le marché du solaire en France
6. Ô Solaire, la référence des systèmes solaires
thermiques domestiques

ENERPLAN, depuis 26 ans au service du solaire

Depuis 1983, Enerplan, l'association professionnelle de l'énergie solaire, agit pour la promotion et le développement de l'énergie solaire et la représentation d'un secteur en plein développement.

Enerplan regroupe l'ensemble de l'offre industrielle et commerciale solaire en France : industriels, assembleurs, bureaux d'études en tant que membres actifs ; installateurs, architectes, Espace Info Energies en tant que membres associés et énergéticiens comme membres d'honneur. Ce sont **plus de 230 professionnels du solaire, présents sur tout le territoire.**

Pour le solaire thermique comme pour le photovoltaïque, Enerplan travaille en partenariat avec le SER (Syndicat des Energies Renouvelables), l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), les pouvoirs publics et les autres organisations professionnelles.

Les activités d'Enerplan se répartissent en trois grandes lignes d'action :

1 - Représenter les professionnels du solaire

- Le réseau national de la filière solaire
- Une force de propositions et de négociations auprès des pouvoirs publics

2 - Animer et structurer la filière solaire

- Création et gestion du label *Ô Solaire*, pour les systèmes solaires thermiques domestiques
- Membre fondateur de Qualit'EnR (association pour la qualité d'installation des systèmes à énergies renouvelables), qui gère les appellations Qualisol et QualiPV
- Participation aux comités techniques, aux travaux sur les normes et certifications
- Statistiques et analyse des marchés
- Réunions de filières, solaire thermique et photovoltaïque

3 - Développer la demande

- Information, sensibilisation et accompagnement des décideurs et maîtres d'ouvrage
- Publication de fiches d'opérations de référence
- Voyages d'études, salons, conférences, inaugurations, etc.
- Agenda solaire pour les collectivités et animation d'un club des collectivités pilotes pour le solaire
- Animation de la campagne des *Journées européennes du solaire* en France

En savoir + sur : www.enerplan.asso.fr



Journées
Européennes
du Solaire
15 - 16/05/09

Les Journées Européennes du Solaire 14, 15 et 16 mai 2009

Enerplan, l'association professionnelle de l'énergie solaire, organise en France la 2ème édition des Journées européennes du solaire, les 15 et 16 mai 2009. La campagne, soutenue par la Commission Européenne, se tiendra simultanément dans 10 pays européens partenaires. Cette campagne de sensibilisation a pour but de promouvoir l'utilisation de l'énergie solaire comme source d'énergie renouvelable pour la production de chaleur et d'électricité. La force de cette campagne est la proximité : les particuliers pourront s'informer sur le solaire dans les 22 Régions de France. En ouverture de la campagne, la Conférence des Maires et des Elus pour le solaire, le 14 mai à Paris, confirmera son ancrage local.

La 1ère édition 2008 : un succès prometteur !

Avec 826 manifestations et 20 000 citoyens informés en France, la 1ère édition a été un franc succès.

Les professionnels du solaire qui ont organisé des manifestations dans le cadre des Journées ont tiré de nombreux bénéfices de cette campagne de sensibilisation. En premier lieu, cette campagne a été l'occasion pour eux de faire connaître leur métier et le secteur du solaire (réponse citée à 66,54 % dans le questionnaire de satisfaction des Journées auprès de 269 organisateurs de manifestation). Mais elles leur ont également permis d'identifier de nouveaux clients (à 42,38 %) et de valoriser leur image en travaillant sur leur notoriété (à 26,06 %). Ainsi, ils sont 97,4 % à être satisfaits de cette manifestation et 96,65 % à être prêts à s'impliquer dans l'édition 2009.

Edition 2009 : un succès à confirmer !

Enerplan invite tous les acteurs publics et privés à se mobiliser pour organiser des manifestations les 15 et 16 mai 2009 : les installateurs et les industriels du solaire, les Espaces Info Energie (EIE), mais aussi les collectivités, les écoles, les associations...

1 000 manifestations sont attendues partout en France pour cette 2ème édition, qui rassembleront plus de 40 000 personnes autour de l'énergie solaire.

Les inscriptions, sur www.journeesdusolaire.fr sont ouvertes !

La procédure est simple et rapide :

1. Aller sur www.journeesdusolaire.fr
2. Enregistrer votre manifestation (rubrique « Organiser une manifestation »)
3. Vous recevrez votre kit de communication (à partir du mois de mars)

Pour en savoir + : www.journees-du-solaire.fr

Organisées



En partenariat avec :



Soutenues par :

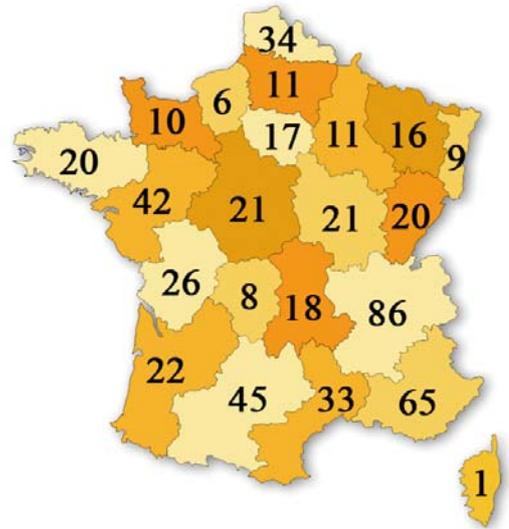




Tour de France des événements

J-45 **Plus de 540 événements organisés**

La France se place en 2^{ème} position parmi les 10 pays européens organisateurs, juste derrière l'Allemagne.



Nombre d'événements par région

Ils se mobilient...

Les professionnels du solaire...

installateurs solaires
bureaux d'études solaires
industriels et distributeurs solaires

... **ouvrent les portes** de leur agence, font **visiter leur usine**, organisent des **visites d'installations** chez leurs clients...

Les associations...

Espaces Info Energies
Associations (Environnement, Energies renouvelables, ...)

... montent des **stands d'information**, des **expositions sur le solaire**...

Les centres de formation...

... organisent des **visites d'installations pédagogiques** avec explications et démonstrations.

Les collectivités locales et établissements scolaires...

collectivités
collèges
école

... mettent en place des **journées d'information**, des **projets pédagogiques**,...

Retrouvez tous les événements sur

www.journeedusolaire.fr


CMES**14 mai 2009**

La Conférence des Maires et Elus pour le Solaire

Le solaire, quelles nouvelles opportunités pour les territoires ?

14 mai – Paris

Les enjeux liés au développement des énergies renouvelables, traduits dans le Grenelle de l'environnement, se situent en grande partie à l'échelle des communes et des agglomérations.

Les maires et élus locaux sont les acteurs clés du développement des énergies renouvelables sur nos territoires. Le bâtiment, le quartier et la ville de demain seront solaires !

Développer localement l'énergie solaire est un premier pas visible et tangible vers un futur énergétique durable, avec une politique locale de l'énergie et de lutte contre l'effet de serre.

ENERPLAN organise, avec le soutien de l'ADEME et en partenariat avec l'Association des Maires de France, les Eco Maires et Energie Cités, la 1^{ère} édition de la Conférence des Maires et des Elus pour le Solaire.

Cette conférence permet de réunir les maires et élus de France, d'échanger sur le thème de l'énergie solaire à l'échelle des territoires et de faire témoigner les collectivités les plus dynamiques.

Cette journée d'échanges sera pour les élus l'occasion de connaître et comprendre les enjeux territoriaux et les perspectives liés à l'énergie solaire, élément indispensable de toute politique locale de l'énergie et du développement durable.

Ce 14 mai, la Conférence des Maires et des Elus pour le Solaire lancera officiellement la campagne des *Journées européennes du solaire* en France.

Organisées par :



Avec le soutien de :



En partenariat avec :



PROGRAMME :

8h30 : Accueil des participants

9h30 – 11h

OUVERTURE

En présence du Ministère de l'Écologie de l'Environnement du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire*, de l'ADEME, d'Enerplan, l'Association professionnelle de l'énergie solaire, de l'AMF, des Eco Maires, du réseau Energie Cités et du programme Covenant of Mayors (Convention des maires des villes d'Europe).

11h – 12h30

Première table-ronde :

Le solaire : une politique visible de développement durable

- *Quelles politiques de développement du solaire ?*
- *A quelle échelle ? A quel horizon ? Quels sont les outils ?*

Richard LOYEN - Délégué Général d'Enerplan, Anne Walryck - Adjointe au développement durable à la **Mairie de Bordeaux**, Philippe Tostain - Conseiller municipal chargé du plan solaire à la **Mairie de Lille**, Denis Baupin - Adjoint au développement durable à la **Mairie de Paris**, Bruno Charles - Vice-Président au développement durable du **Grand Lyon***

12h30 – 14h : Déjeuner

14h – 15h30

Deuxième table-ronde :

Le solaire : une composante du bâtiment et du territoire

- *Quelle exemplarité pour les bâtiments communaux ?*
- *Comment mieux intégrer le solaire à l'architecture ?*
- *Quelle place pour le solaire sur les bâtiments classés ?*
- *Eco-quartier : quelle place pour le solaire dans le quartier de demain ?*

Vincent Dulong - Adjoint à l'énergie à **Angers Loire Métropole**, Alain Jund - Adjoint à l'urbanisme à la **Mairie de Strasbourg***, Patrice Joubert - Conseiller municipal chargé des énergies renouvelables à la **Mairie de La Rochelle***, Pierre Kermen, expert en urbanisme, Stéphane JOLY - Adjoint solidarité à la **Mairie de Reims**.

15h30 – 17h

Troisième table-ronde :

Le solaire comme axe de développement économique

- *Comment faire du solaire un levier de développement économique ?*
- *Quels acteurs impliqués dans le développement local de l'énergie solaire ?*
- *Quels projets pour dynamiser un territoire ?*
- *Les centrales au sol, projet local structurant ?*

Guy Ilary - Maire de Tautavel et Président de l'AMF 66, Jean-Denis Daumas - Adjoint au développement durable à la **Mairie de Manosque***, Nathalie Nguyen, avocate spécialisée en énergies renouvelables, Emmanuel JULIEN, Directeur Général du syndicat d'économie mixte SERGIES.

17h – 18h

SYNTHESE ET CLOTÛRE

** sous réserve de confirmation*

Pour en savoir + : www.journees-du-solaire.fr (rubrique « Conférence des maires »)

Le marché du solaire en France

Le photovoltaïque

Un marché à très fort potentiel pour positionner la France dans les leaders mondiaux du secteur

Le solaire photovoltaïque connaît ces dernières années un fort développement. Il constitue un moyen de production d'électricité efficace et non émetteur de CO₂. Le succès de cette technologie se trouve également dans la multiplicité de ses possibilités d'implantations, dans le développement industriel et les emplois qu'elle génère. Enfin, elle implique la sécurisation du réseau électrique, notamment par la production au plus près de la consommation en milieu urbain, ainsi que pour l'électrification rurale.

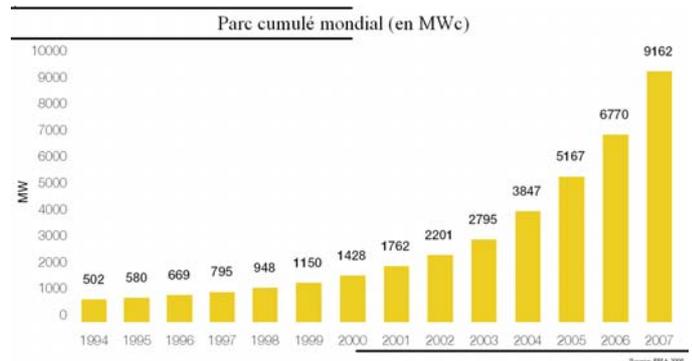
Données clés

Monde :

2000 : 1428 MWc cumulés

2007 : 9162 MWc cumulés

2008 : Selon les estimations du NNPVA (réseau européen des associations nationales de l'industrie photovoltaïque), **5,7 GWc de modules PV auraient été installés en 2008, soit un parc d'environ 15 GWc.**



Objectifs mondiaux :

Selon le NNPVA, les prévisions de marché annuel pour 2010 se situent **entre 6,5 et 10,5 GWc.**

A l'horizon **2040**, le photovoltaïque représenterait **entre 20 et 28% de la production mondiale d'électricité** (selon l'EPIA).

Europe :

2007 : 4,7 GWc cumulés

L'Allemagne représente plus de 80% du parc cumulé en 2007.

2008 : 9,1 Gwc cumulés

Parité réseau : 2010 à 2012 pour les pays du Sud de l'Europe ; entre 2015 et 2020 pour l'Europe continentale et du Nord, avec des centrales photovoltaïques.

L'engagement avec les autres pays d'Europe, dans l'objectif des « 3 x 20 % » pour 2020, doit être transcrit dans le droit national de chaque pays d'ici 2010.

France :

2006 : hausse du tarif d'achat de l'électricité photovoltaïque, instauré en 2002, qui a **positionné la France dans le top 10 des marchés mondiaux du photovoltaïque.**

2007 : **Toutes les régions de métropole enregistrent un fort dynamisme** avec un doublement du parc national, pour atteindre 73 MWc cumulés à fin 2007 (Outre-Mer compris), le chiffre d'affaire annuel de la branche atteignant 430 millions d'€.

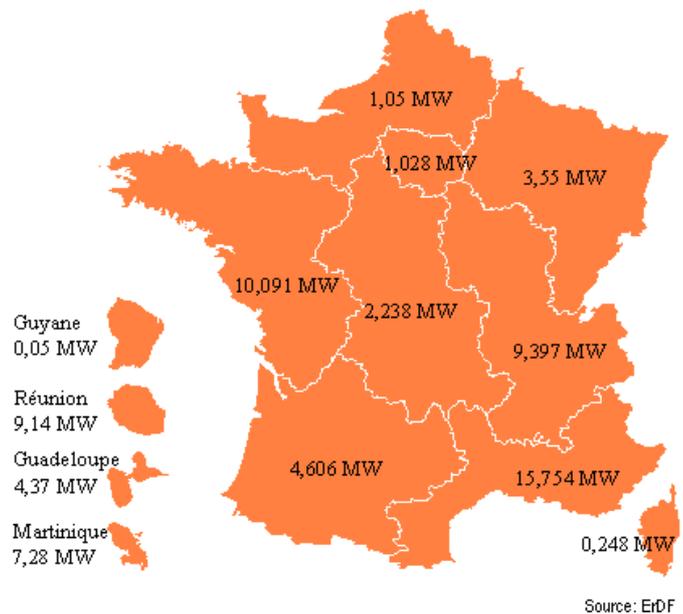
2008 : **La croissance se poursuit. 105 mégawatts (MW) installés**, dont 75 en Métropole et 30 dans les DOM-COM **La puissance du parc installé atteint 175 MW.**

Le tarif d'achat 2009 :

Tarif 2009 €/kWh	Métropole	Corse et DOM-COM
Tarif de base	0,32823	0,43764
Tarif intégré	0,60176	0,60176

Le marché français s'articule autour des quatre segments :

- principal : maisons individuelles, moins de 3 kWc,
- sur des toitures de bâtiments collectifs, de 10 à 100 kWc,
- sur des toitures industrielles ou tertiaires, au-delà de 250 kWc,
- sous forme de centrales au sol, supérieures au MWc.



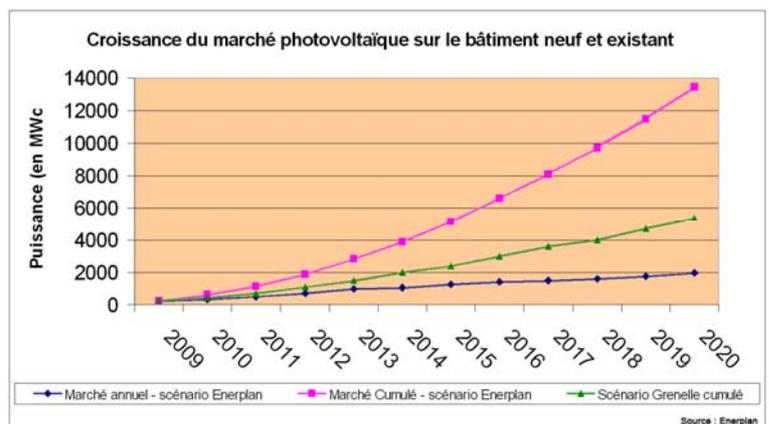
Les emplois : la branche photovoltaïque laisse prévoir une mobilisation d'emploi de l'ordre de 35 temps plein par MWc produit et installé. Pour l'année **2008, la filière représente donc près de 3700 emplois**. Avec un marché annuel en 2020 approchant les 2 GWc, ce sont 70 000 emplois qui seront mobilisés à cet horizon.

La structure du tarif d'achat de l'électricité photovoltaïque, bonifiant l'intégration au bâti depuis 2006, a donc orienté le marché français autour du BIPV (Building Integrated PV). Ce constat est dans la logique des conclusions du Grenelle de l'Environnement, qui associe le développement du photovoltaïque avec l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.

La « parité réseau » du PV en France serait globalement atteinte entre 2014 et 2019 en fonction des types de consommateurs et grâce au développement de centrales photovoltaïques de grande puissance.

Ainsi, le photovoltaïque est un des **éléments de réponse technique et stratégique**, pour accéder aux labels « Bâtiment Basse Consommation » (BBC, consommation inférieure à 50 kWh/m²/an) dès 2012 et « Bâtiment à Energie Positive » (BEPOS) d'ici 2020.

Les perspectives pour 2020 : Aujourd'hui, les professionnels, représentés par Enerplan, attendent un **potentiel de marché** en terme de puissance installée **trois fois supérieur à celui du Grenelle de l'environnement (5,4 GW cumulés en 2020)**. En ne se basant que sur le potentiel du bâtiment neuf et de la rénovation de l'existant, le marché en France Métropolitaine atteindrait **13,4 GWc cumulés fin 2020 uniquement dans le bâtiment**. Cette prospective suppose une pénétration prioritaire du photovoltaïque dans le neuf (de 4% des constructions en 2009, à 18% en 2013, 45% en 2015, 70% en 2020) et une pénétration relative dans la rénovation des bâtiments anciens (2% des bâtiments rénovés).



Pour en savoir + : L'étude menée par Enerplan, "Panorama du photovoltaïque en France et prospective 2020".



Le marché du solaire en France

Solaire thermique

Le marché français poursuit sa régulière ascension :
+ 20% en 2008

Europe :

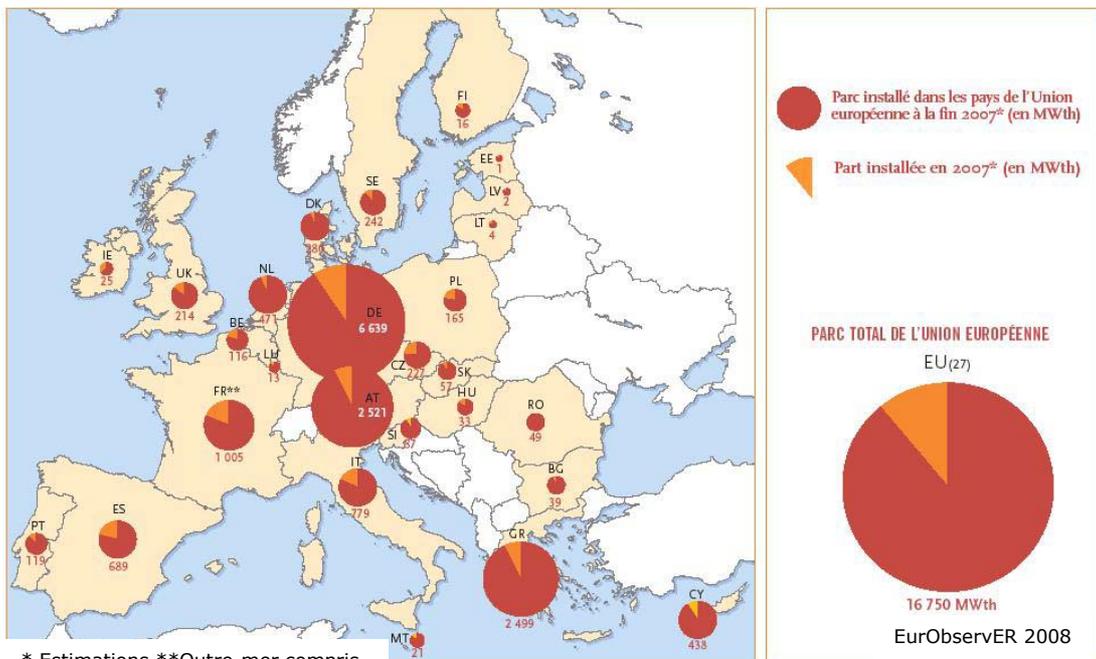
Le marché européen est en croissance depuis 2003. La plus forte croissance a été de +45% entre 2005 et 2006.

Après s'être rétracté en 2007 de -6,9%, le marché, qui représentait alors **2 914 124m² de solaire thermique installés**, a repris de la vigueur en 2008.

L'activité réalisée par la filière européenne en 2007 représentait plus de 2 milliards d'€ de chiffre d'affaires, et plus de 30 000 emplois uniquement sur les six marchés nationaux principaux.

Pour l'année 2008, peu de données sont disponibles sur le développement de ce secteur, hormis que **les marchés leaders comme l'Allemagne étaient de nouveau en forte croissance**.

PARC DE CAPTEURS SOLAIRES THERMIQUES DES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE À LA FIN 2007



* Estimations **Outre-mer compris

France :

Entre 2004 et 2005, la croissance du marché annuel était de 130%, puis de 80% entre 2005 et 2006. Ces forts taux de croissance étaient principalement les conséquences de la mise en place du crédit d'impôt et d'aides financières en 2005.

Le marché français a connu une moindre croissance pour l'année 2007, de 15%. Cela correspond à une surface annuelle installée de 323 000 m² (Outre-mer inclus), soit 226 MWth et un chiffre d'affaires de la filière de l'ordre de 335 M€.

Pour l'année 2008 : le marché métropolitain est évalué à 313 000 m², soit une puissance de 219 MWth. On compte 42 000 CESI - Chauffe-Eau Solaire Individuel et 5 800 SSC - Systèmes Solaires Combinés. Les installations d'eau chaude solaire collectives enregistrent quant à elles, une croissance forte : 57 000 m² ont été installés en 2008. **La croissance du marché métropolitain pour 2008 est de 20%.**

Le marché DOM-COM est estimé à 75 000 m² de capteurs installés, ce qui amène **le marché global annuel pour 2008 à 388 000 m² installés pour une puissance de 272 MWth.**

Le parc cumulé fin 2008 totalise ainsi, pour la métropole et les DOM-COM, **1 877 400 m² installés**, soit un équivalent de **1314 MWth.**

Retombées économiques

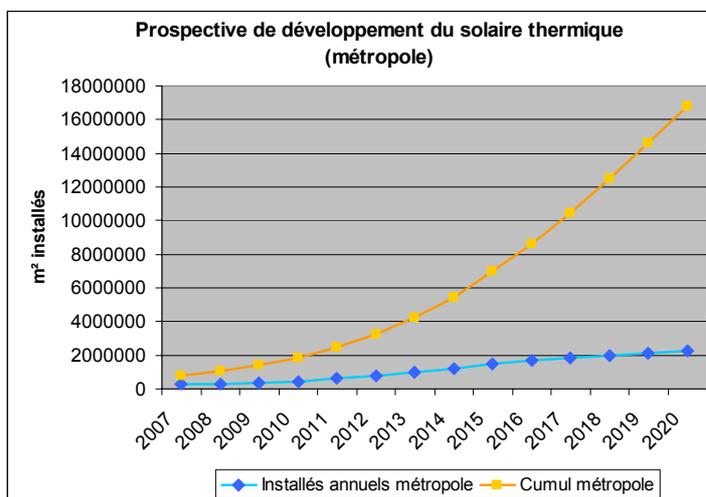
Le marché annuel 2008 correspond à un **chiffre d'affaires proche de 400 M€.**

Concernant les retombées de ce marché en terme d'emploi pour 2008, on peut estimer que pour l'installation de 272 MWth, près de **6 500 emplois** auront été mobilisés.

LES PERSPECTIVES

Le marché français offre cependant un **fort potentiel pour le développement du solaire thermique.** Ainsi, basé uniquement sur le parc d'habitations existantes et le potentiel de constructions, le **parc cumulé pourrait représenter plus de 21 millions de m² en 2020**, soit près de **7 millions de logements** équipés d'un système solaire thermique : l'équivalent de 14 GWth.

Ce potentiel pourra être exploité avec les décisions actées par les lois issues du Grenelle de l'environnement, notamment dès 2009 par le fonds chaleur renouvelable pour les bâtiments collectifs, ainsi que par les dispositifs de prêts annoncés par le gouvernement (PTZ) qui peuvent se cumuler avec le crédit d'impôt de 50%. Le renforcement de la réglementation thermique en 2012 sera un levier pour la pénétration du solaire thermique dans le neuf.



Avec un marché annuel 2020 estimé à 2 900 000 m² soit 2 GWth, **48 000 emplois seront mobilisés.**

Enerplan est impliqué dans les différentes démarches actuellement en œuvre pour **orienter ce marché des installations solaires thermiques vers la qualité, tant au niveau du matériel que de sa mise en œuvre :**

- Création et gestion de la marque Ô Solaire, la référence des systèmes solaires thermiques domestiques : www.o-solaire.fr
- Membre actif de l'association Qualit'EnR (association pour la qualité d'installation des systèmes à énergies renouvelables), qui gère l'appellation Qualisol, pour la qualité des installateurs de systèmes solaires thermiques : www.qualisol.org



LA RÉFÉRENCE DES MATÉRIELS SOLAIRES
THERMIQUES DOMESTIQUES



Ô Solaire

La référence des systèmes solaires thermiques domestiques

Une démarche de qualité pour les systèmes solaires thermiques domestiques

Ô Solaire est une marque créée par les industriels et assimilés de la filière solaire thermique, réunis au sein d'Enerplan, pour les matériels domestiques.

Sur un marché en constante croissance, elle vise à sélectionner des systèmes solaires thermiques domestiques, Chauffe-Eau Solaires Individuels (CESI) et Systèmes Solaires Combinés (SSC), dans une démarche de qualité.

Le consommateur bénéficie ainsi d'une référence claire pour le choix de matériels solaires thermiques domestiques conformes aux exigences normatives et réglementaires.

Les matériels sont sélectionnés par un comité composé d'experts, géré par un organisme tiers indépendant (Certita), composé de : Enerplan (l'association professionnelle de l'énergie solaire), l'Institut National de l'Energie Solaire (INES), l'Union Climatique de France (UCF/FFB), l'Union Nationale de Couverture et de Plomberie (UNCP/FFB), la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), EDF, Gaz de France et des experts issus de l'industrie solaire.

Pourquoi la marque « Ô solaire » ?

- **Pour proposer aux consommateurs et prescripteurs des équipements solaires thermiques domestiques sous la forme d'un « système »** : kit complet (ballon + capteur + régulation)
- **Pour traduire l'engagement d'un industriel ou assimilé à commercialiser des matériels de qualité qui répondent aux besoins des utilisateurs.**
- **Pour garantir des systèmes solaires thermiques répondant aux normes européennes** définissant un chauffe-eau solaire et un système solaire combiné (EN 12 976 et ENv 12 977).
- **Pour garantir une certification du capteur** (CSTBat, SolarKeymark ou équivalent). Le capteur solaire équipant le système, ou le système lui-même, doit être certifié.
- **Pour proposer un cadre de référence** pour les collectivités qui octroient des aides solaires, pour les installateurs Qualisol et autres prescripteurs de matériels solaires.
- **Pour faciliter l'application du crédit d'impôt portant sur les matériels solaires.** Les CESI et SSC sélectionnés dans la marque sont conformes aux exigences techniques de l'administration fiscale quant à l'octroi du crédit d'impôt.

Ô Solaire : ce sont **64 marques de matériels référencés**, représentant 3441 CESI et 1310 SSC.

La liste des matériels Ô Solaire sur www.o-solaire.fr.

Nouveau !

Moteur de recherche des systèmes labellisés Ô Solaire

Dans le but de faciliter la recherche des modèles de matériels CESI et SSC labellisés Ô Solaire, un moteur de recherche, en ligne sur le site www.o-solaire.fr, permet de sélectionner les modèles par type de technologie, capteurs, installation du capteur, source d'appoint...

Contacts

ENERPLAN

Le Forum B, 515 avenue de la Tramontane
Zone Athelia IV – 13600 La Ciotat

Rachel Masson

Tel : 04 42 32 43 25

rachel.masson@enerplan.asso.fr

www.enerplan.asso.fr

RUMEUR PUBLIQUE

Jérôme Broun, 01 55 74 52 34, jerome@rumeurpublique.fr

Alimatou CAMARA, 01 55 74 52 03, iva@rumeurpublique.fr

<http://www.rp-net.com/>